

Direction des Ressources et du Développement Urbain

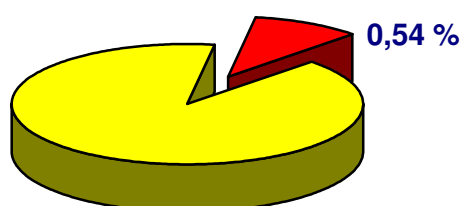
- Direction des Finances page 173
- Direction du Développement Economique, de l'Emploi, du Commerce et de l'Artisanat page 176
- Direction de la Commande Publique page 184
- Direction des Systèmes d'Information et de Télécommunications page 188
- Service de l'Urbanisme page 194

Direction des Finances

➤ Les moyens financiers

Charges de fonctionnement		Produits de fonctionnement		
Charges de gestion	0	0	Redevances	0
Charges de personnel	262	100	Subventions	0
			Effort fiscal	262
Total des dépenses	262		Total des recettes	262

Pourcentage des dépenses de fonctionnement de la Ville



➤ Les moyens humains *

Catégories	A	B	C	Total
Nombre d'agents	3	0	5	8
E.T.P (1)	2,80	0	4.80	7.60

(1) Equivalent temps plein

* ces chiffres concernent le premier semestre 2004 (deuxième semestre : 1 seul cadre A)

➤ Missions générales affectées à la direction

La Direction des Finances est constituée de deux services :

- le service du Budget
- le service Comptabilité

• Missions générales du service du Budget :

- ✓ Préparation et élaboration des budgets
- ✓ Gestion de la dette, de la trésorerie et des garanties d'emprunts
- ✓ Analyses financières rétrospectives et prospectives
- ✓ Gestion du plan pluriannuel d'investissement
- ✓ Analyses et prévisions fiscales / Organisation de la CCID
- ✓ Communication financière
- ✓ Relations avec les services fiscaux

• Missions générales du service Comptabilité :

- ✓ Elaboration des comptes administratifs et des documents annexes
- ✓ Suivi et contrôle des normes et procédures comptables (décisions, délibérations, contrats, tiers, marchés...)
- ✓ Liquidation des recettes et mandatement des dépenses, suivi de l'exécution budgétaire
- ✓ Ecritures de fin d'exercice (rattachements, reports...)
- ✓ Contrôle des subventions aux associations

- ✓ Suivi de l'actif (état des immobilisations, amortissements...)
- ✓ Gestion des régies d'avances et de recettes
- ✓ Veille comptable et juridique
- ✓ Formation et conseil comptable
- ✓ Relations avec les services du Trésor Public, les fournisseurs ...

➤ L'activité 2004

- Cycle budgétaire annuel :
 - ✓ Conception du calendrier budgétaire (Juin)
 - ✓ Analyse financière rétrospective et prospective pour préparation de la note de cadrage (juin)
 - ✓ Travail des services et des Elus sur les propositions budgétaires (juillet à septembre)
 - ✓ Instruction des demandes (octobre) et préparation de documents de validation (novembre)
 - ✓ Préparation du débat d'orientations budgétaires (décembre)
 - ✓ Vote du budget primitif (janvier)
 - ✓ Préparation des décisions modificatives (en cours d'année)
 - ✓ Préparation des comptes administratifs (avril)
- Gestion de la dette et de la trésorerie :
 - ✓ Refinancement d'emprunts, renégociation des marges, arbitrages taux fixes/taux variables
- Opérations comptables :
 - ✓ Missions générales (mandatement des dépenses, liquidation des recettes, mise à jour de l'actif...)
 - ✓ Mise en œuvre de l'exécution budgétaire avec les services
- Vote du Budget Primitif 2004 en janvier
- Vote du Budget Primitif 2004 en janvier
- Validation des bons de commandes
- Suivi de la gestion des régies de recettes et d'avances
- Suivi des dossiers de subventions à percevoir par la Ville, en collaboration de la Direction des Services Techniques

➤ Les actions « innovantes » lancées en 2004

- Préparation de l'entrée de la Ville à la Communauté d'Agglomération Sud de Seine. Mesures des incidences financières des transferts de compétences
- Poursuite de la mise en œuvre de la nomenclature marché : contrôle des seuils et de l'homogénéisation de la nomenclature, en collaboration avec la Direction de la Commande publique
- Exploitation du logiciel d'analyse financière et fiscale : Prospective financière, gestion du Plan Pluriannuel des Investissements

- Avec l'appui d'un consultant : Suivi des contentieux fiscaux / Vérification de l'évaluation des bases fiscales
- Elaboration et analyse des tableaux de bord mensuels de Direction Générale
- Exploitation via Internet d'un nouveau logiciel de gestion active de la dette
- Mise à jour du patrimoine communal (2ème étape)

➤ Chiffres clés

- Délai de paiement théorique : 45 jours (30 jours pour le mandatement et 15 jours pour le virement)

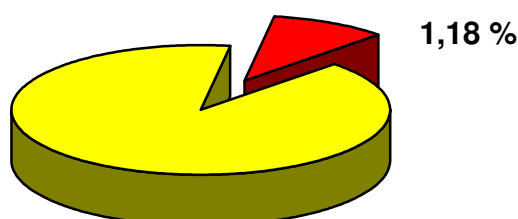
	2002	2003	2004
Nombre de Mandats	12 453	14 050	14 927
Nombre de Titres	4 220	4 644	4 080
Nombres de rejets : - Dépenses	205	101	98
- Recettes	30	35	44
Montant des intérêts moratoires	949 €	460 €	521 €
Nombre de fournisseurs actifs (hors salaires)	1 796	819	1 376
Nombre de lignes d'emprunts :			
✓ <i>Dette propre :</i> - Emprunts	25	23	24
- Lignes de trésorerie	2	2	1
✓ <i>Dette garantie :</i> - Emprunts	138	147	160
- Clamart Habitat	75	72	85

Direction du Développement Economique, de l'Emploi, du Commerce et de l'Artisanat

➤ Les moyens financiers

Charges de fonctionnement		%	Produits de fonctionnement		%
Charges de gestion	252	44	Redevances	233	41
Charges de personnel	318	56	Subventions	319	56
			Effort fiscal	18	3
Total des dépenses	570		Total des recettes	570	

Pourcentage des dépenses de fonctionnement de la Ville



➤ Les moyens humains

Catégories	A	B	C	Emploi jeune	Total (ETP)
Direction	1		0,3		1,3
Développement économique	1		0,3		2,3
Commerce et artisanat			3		3
Emploi			5,3		5,3

Détail :

- direction : 1 directeur,
- développement économique : 1 responsable de service (temps plein), 1 animatrice économique (temps plein), 1 secrétariat partagé avec le service emploi.
- commerce et artisanat : 1 responsable de service (temps plein), 1 conseillère (90%) et un régisseur (temps plein) ;
- emploi : 1 responsable de service, 3 conseillers (2.5 temps plein) et 1 assistante chargée de l'accueil (temps plein),

➤ Les services directement sous la responsabilité de la direction

- le service développement économique,
- le service commerce et artisanat,
- le service emploi.

➤ Missions générales affectées à la direction

• Développement économique

- ✓ Exercer une veille sur le tissu économique clamartois (réalisation de tableaux de bord, rencontres individuelles avec les dirigeants, visites d'entreprises...)
- ✓ Tisser des liens avec les décideurs économiques
- ✓ Concevoir et réaliser des manifestations à destination des chefs d'entreprises.
- ✓ Accompagner et conseiller les porteurs de projet dans leurs démarches de création, et les dirigeants dans le développement ou les difficultés de l'entreprise.
- ✓ Maintenir le tissu économique clamartois par des actions d'aide, d'information et d'animation (manifestations inter-entreprises, visites d'entreprises...).
- ✓ Suivre l'immobilier d'entreprise, en lien avec les propriétaires et les agences immobilières (prospection, visite des sites, mise en relation offre/demande de local)
- ✓ Promouvoir l'image de la ville auprès des décideurs économiques, des partenaires institutionnels, des agents immobiliers, afin de favoriser les implantations nouvelles d'entreprises sur le territoire de la commune.

• Commerce et Artisanat

- ✓ Renforcer les liens avec l'ensemble des partenaires dans la démarche FISAC (Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce), notamment les associations de commerçants et Chambres Consulaires
- ✓ Redynamiser le commerce et l'artisanat par des actions d'animation et promotion commerciales : mise en place d'un programme d'animation structurant et innovant, promotion des compétences et savoir-faire des commerçants et artisans
- ✓ Redynamiser le commerce et l'artisanat par des travaux d'aménagement par des travaux d'aménagement tels que la réhabilitation de la halle de marché Fourche, la signalétique des zones commerciales et l'aménagement du quartier commercial Plaine

• Emploi

Missions principales :

- ✓ Accueil des clamartois ayant une demande à finalité professionnelle à travers un accompagnement individualisé et personnalisé sur le long terme (recherche d'emploi, formation, élaboration du projet professionnel). Cet accompagnement vient en synergie et en complément des dispositifs existants (ANPE notamment).
- ✓ Aide au rapprochement offres/demandes d'emploi en matière de recrutement : cette mission concerne les entreprises clamartois ou pas, et porte également sur les recrutements « externe » de la Mairie. Pour chaque offre traitée, le service sélectionne et transmet au recruteur les CV des candidats qui correspondent au profil recherché.

Missions annexes :

- ✓ Gestion des candidatures spontanées des clamartois
- ✓ Développement des réseaux
- ✓ Actions partenariales
- ✓ Veille juridique et sociale
- ✓ Gestion et coordination des cours du soirs municipaux pour adultes (en lien avec le GRETA 92 SUD) : 451 inscrits et 1760 heures de cours dispensés pour la session 2003 /2004 (éléments statistiques complémentaires à disposition si besoin)

➤ **L'activité 2004**• **Développement économique**

- ✓ Le service développement économique est l'interface entre les chefs d'entreprise et la Ville de Clamart
- ✓ Accueil et conseil des porteurs de projet de création ou de reprise d'entreprise et coordination du dispositif d'aide « Objectif Création »,
- ✓ Prospection des locaux professionnels vacants sur la commune et prise de contacts avec les propriétaires et commercialisateurs,
- ✓ Recherche de sites d'implantation pour les entreprises et mise en relation avec des propriétaires et les professionnels de l'immobilier,
- ✓ Entretiens avec les chefs d'entreprises et visites d'entreprises de la commune,
- ✓ Organisation des « rendez-vous de l'entrepreneur clamartois », petits déjeuners thématiques d'information à destination des dirigeants,
- ✓ Organisation de la réception d'accueil des entreprises nouvellement implantées ou créées à Clamart,
- ✓ Suivi des projets d'aménagement en lien avec le service urbanisme,
- ✓ Participation à des journées et salons professionnels (ex : salon de l'entrepreneur, salon de la micro-entreprise, salon du service aux entreprises, rencontres nationales de l'économie territoriale).

• **Commerce et Artisanat**

- ✓ Mise en œuvre du programme de dynamisation du commerce et de l'artisanat FISAC par des animations commerciales organisées en partenariat avec les associations de commerçants
- ✓ Gestion des marchés communaux
- ✓ Renouvellement de la convention de partenariat liant la ville à la Chambre de Commerce & d'Industries de Paris-Hauts de Seine :
 - mise en place de sessions de formation (réalisation des vitrines, transmission de commerce),
 - participation au Forum retraite
 - aide au montage de dossier Procom's pour l'association des commerçants non sédentaires,
 - accompagnement des commerçants pour le développement de la carte de fidélité.

- ✓ Renouvellement de la convention de partenariat liant la ville et la Chambre de Métiers
 - opération Charte Qualité de Service.
- ✓ Mise en œuvre du dispositif de soutien à la création d'entreprise (commerce et artisanat)

- **Emploi**

- ✓ Accueil des clamartois / Entretiens :
 - les entretiens – de 1 h 30 pour un nouvel inscrit et de 45 mn pour un « suivi » en moyenne – permettent de faire le point détaillé sur la situation et les démarches de la personne, de poser un diagnostic sur les difficultés rencontrées et d'établir la mise en place de la stratégie à conduire, dans le cadre d'un objectif global de parcours jusqu'au retour en poste :
 - Plus de 1000 rendez-vous sont proposés chaque année : 1221 entretiens ont été effectués en 2004 (1592 en 2003 et 1310 en 2002). Les entretiens de suivi représentent 60 à 65 % des entretiens. Plus de 400 personnes viennent chaque année s'inscrire ou se réinscrire au service emploi.
- ✓ Aide au recrutement :
 - Offres entreprises : après les baisses importantes de 2002 et 2003, les recrutements des entreprises amorcent une remontée « timide » :
 - 273 offres ont été traitées par le service emploi (dont 183 CDI) contre 201 en 2003 et 286 en 2002. Les offres de la Mairie représentent 30 % des offres clamartoises.
 - Offres de particuliers : les offres de particuliers concernent les demandes des familles clamartoises pour des femmes de ménage ou la garde de leurs enfants à domicile. Le partenariat et les procédures de coordination mises en place avec le Relais Assistantes Parentales expliquent la diminution des offres traitées :
 - 147 offres ont été traitées par le service emploi contre 169 en 2003 et 157 en 2002.
- ✓ Actions de concertation et de coordination – développement des partenariats :
 - avec l'ANPE concernant les « métiers en tension » tels que l'hôtellerie / restauration et l'aide à la personne à domicile (conception et diffusion de plaquettes de sensibilisation et d'information),
 - avec des entreprises et des établissements publics pour les offres d'emploi co-traitées : il s'agit des offres d'emploi pour lesquelles le service emploi se substitue à l'entreprise pour diffuser l'offre à l'ANPE, collecter les candidatures et les sélectionner avant transmission au recruteur,
 - avec le Conseil Général : permanences des tuteurs « Agir pour l'emploi » 2 jours par semaine à l'Espace emploi,
 - avec l'Association Mairie Emploi : rencontres régulières pour des échanges de pratiques et d'informations entre les structures emploi et développement de moyens communs (refonte du site internet en 2004),

- rencontres avec des partenaires / groupes de travail dont la finalité principale est de mettre en place des actions présentant une « valeur ajoutée » pour le retour en poste des demandeurs d'emploi,
- rencontres approfondies avec une quinzaine d'entreprises dont Ricoh, Schlumberger, Bouygues, etc,
- participation aux travaux de coordination dans le cadre du SPE (Service Public Elargi) et du CTLIAE (Comité Technique Local d'Insertion par l'Activité Economique).

➤ Les actions « innovantes » lancées en 2004

• Développement économique

- ✓ Mise en place d'un « **Plan de Déplacements Entreprises** » en partenariat avec les 14 grandes entreprises de la ville et les gestionnaires des parcs d'activités, afin d'améliorer l'accès et la desserte des pôles économiques par les transports,
- ✓ Organisation du « **1^{er} Club Contacts** » en mai 2004 : rencontre d'une centaine de dirigeants d'entreprises de Clamart et du département de Hauts-de-Seine, destinée à créer des courants d'affaires,
- ✓ Participation à la **Fête de la Science** du 11 au 17 octobre 2004, en partenariat avec 11 entreprises et centres de recherches locaux (CEA, EDF, INSERM...): 16 animations accessibles à tous sur les thèmes du développement durable, de la santé et des technologies (labellisation du projet et obtention d'une subvention du Ministère de la Recherche),
- ✓ Accueil de la réunion du **Club Mairies Eco 92** (maires adjoints chargés du développement économique et responsables des services des villes du département) à Clamart en avril 2004,
- ✓ Accueil de la « **Rencontre Hauts-de-Seine Initiatives** » : lancement de l'annuaire des créateurs financés du département en janvier 2004,
- ✓ Participation au **Forum des associations** (information sur le dispositif Objectif Création),
- ✓ Tenue de deux réunions inter-entreprises dans les locaux de bureaux du Pentagone Plaza, afin de faire connaître les atouts de l'immeuble vacant (20 000 m²) aux acteurs économiques,
- ✓ **Intervention auprès des élèves de l'institut IDECO** centre de formation de l'entreprise Optic 2000 (formation poste BTS des opticiens) sur le thème de l'aide à la création d'entreprise.
- ✓ Candidatures spontanées des clamartois : depuis 2003, une coordination avec la DRH a été mise en place. Le service emploi répond aux clamartois qui font une candidature spontanée à la Mairie et après information préalable les rappelle pour leur proposer une aide dans leur recherche d'emploi : 198 candidatures ont été traitées en 2004 mais des RDV ont du mal à être proposés compte tenu des plannings déjà complets des conseillers.

• Commerce et Artisanat

- ✓ Réhabilitation du marché de la Fourche et inauguration de la nouvelle halle sur le thème de « Clamart Pacifique »
- ✓ Organisation des animations de Noël « Clamart Féérique » (village d'artisans et animations pour les enfants, jeu des caricatures)

➤ Les Chiffres clés

• Développement économique

- ✓ **Sur un an⁵, 99 porteurs de projets de création d'entreprise** (hors commerce de détail) ont été reçus pour un premier entretien, dont 90% de clamartois. Plus de 70% d'entre eux étaient demandeurs d'emploi, **23 entreprises** ont été créées,
- ✓ **5 prêts d'honneur** pour un montant total de **46 000 €** (contre 12 000 € en 2003) ont été octroyés à des porteurs de projet clamartois par l'association Hauts-de-Seine Initiatives,
- ✓ **2 petits déjeuners thématiques** (« **Rendez-vous de l'entrepreneur clamartois** ») ont réuni **55 chefs d'entreprises clamartois**,
- ✓ **55 dirigeants** ont participé à la 2^{ème} réception d'accueil des entreprises nouvellement installées ou créées à Clamart,
- ✓ **105 dirigeants** du département ont participé au 1^{er} Club Contacts,
- ✓ **43 entretiens** ont été réalisés avec des chefs d'entreprises et **15** avec des partenaires,
- ✓ **64 recherches d'implantation** ont été traitées par le service, pour un total de **69 355 m²**.
- ✓ **70 consultations** par mois en moyenne sur fréquentation du poste internet,
- ✓ **173 CV** réalisés par l'assistante chargée d'accueil chaque année,
- ✓ **34 vacations et 78 participants** concernant l'ateliers « lettres de motivation » (vacations effectuées au service emploi par un intervenant extérieur)

• Commerce et Artisanat

- ✓ **171** visites reçues au service commerce et artisanat
- ✓ **50** porteurs de projets reçus
- ✓ **5** comités de pilotage FISAC
- ✓ **22** réunions avec les commerçants (y compris préparation animation)
- ✓ **10** réunions de travail préparatoire avec les chambres consulaires
- ✓ **30** réunions de travail préparatoire avec les services de la ville
- ✓ **9** animations et Forums auxquels la ville participe (Soirée de remise de la Charte Qualité aux artisans, défilé de Mode, Forum des Métiers, Forum de l'Artisanat, Forum retraite commerçants et artisans, braderie, inauguration du marché de la Fourche, Clamart Gastronomique, Clamart Féérique)
- ✓ **58** déplacements (halles de marché, visite de locaux, visite de commerçants)
- ✓ **6** commissions des marchés
- ✓ **46** demandes d'emplacement marché (dont 21 favorables)
- ✓ **22** demandes de locaux commerciaux

⁵ Le dispositif Objectif Création repose sur une convention reconductible chaque année au 31 mars signée avec Défi 92 et la Boutique de Gestion, partenaires de cette action. Les chiffres donnés couvrent donc la 1^{ère} année de convention soit du 31 mars 2003 au 31 mars 2004

- **Emploi**

- ✓ Les publics reçus :
 - **683 personnes** au 1^{er} janvier 2005 sont suivies par le service emploi, contre 657 en 2004 et 465 en 2003. Ces chiffres traduisent la forte augmentation de la demande du public. Comparé au nombre de nouveaux inscrits (plus de 450 par an), il traduit l'accroissement des difficultés à résoudre pour permettre le retour en poste des demandeurs d'emploi.
- ✓ Les sorties des demandeurs d'emploi :
 - **205 clamartois** ont retrouvé un poste **en 2004 contre 222 en 2003 et 285 en 2002**. 80 % des sorties sont des retours durables en poste.

➤ **Observations complémentaires**

- **Développement économique**

- ✓ L'année 2004 a vu la **pérennisation** et le **renforcement** de la qualité des actions déjà engagées : les rendez-vous de l'entrepreneur clamartois, le dispositif Objectif Création, le développement des relations avec les entreprises, la réception d'accueil des nouvelles entreprises. La réalisation d'une note mensuelle de conjoncture plus complète (arrivées, départs, créations d'entreprises...) permet un meilleur suivi du tissu économique clamartois.
- ✓ Les **partenariats** avec l'association Hauts-de-Seine Initiatives (octroi de prêts d'honneur aux porteurs de projets clamartois) et le Club Essor 92 (dirigeants des entreprises du département) ont été développés en faveur des entreprises clamartoises.
- ✓ Dans le même temps, de **nouveaux projets** ont été mis en œuvre, destinés à favoriser l'attractivité de la commune : le Plan de Déplacements Entreprises (amélioration des trajets domicile/travail des salariés des entreprises) est entré dans sa phase opérationnelle et une étude sur la valorisation des filières « santé et environnement » présentes à Clamart a été menée. De nouvelles manifestations ont aussi été proposées : la Fête de la Science et le Club Contacts.
Le nombre d'installations de TPE (très petites entreprises) sur Clamart se maintient. L'implantation du siège social d'OPTIC 2000 à Clamart a été finalisée (250 salariés – 12 000 m²).
- ✓ L'année 2004 a été chargée, au regard de l'augmentation du nombre d'actions et des changements d'agents sur les postes de secrétaire (départ en février 2004, puis en juillet 2004) et d'animatrice économique (départ en octobre 2004) ; et des temps consacrés à la formation des nouveaux agents.

- **Commerce et Artisanat**

- ✓ Une rentrée septembre / octobre extrêmement chargée en animations : Forum des artisans, inauguration du marché Fourche, Fête du pain, Marché Gourmand et Clamart Gourmand. A noter, l'importance du temps passé à faire l'interface entre les commerçants et la ville.

- **Emploi**

- ✓ L'évolution entre juin 2003 et juin 2004 du nombre des demandeurs d'emploi (cat. 1) est de + 7,4 %. Ce chiffre place Clamart au 7^{ème} rang des augmentations du chômage dans les 36 communes des Hauts-de-Seine.
- ✓ 1863 demandeurs d'emploi (cat. 1) à fin septembre 2004, soit 7,6 % de la population active.
- ✓ Si on peut constater une évolution favorable du chômage des cadres (-5,9 %), il faut noter une dégradation des autres catégories professionnelles : employés non qualifiés (+26,6 %), agent de maîtrise (+ 18,5 %) ... On observe également une aggravation du chômage des jeunes (+ 36,6 %).
- ✓ En 2004, les 2 conseillers à temps complet ont changé et le service a dû fonctionner plusieurs semaines avec 1 seul conseiller, nécessitant un délai de 3 semaines minimum pour obtenir un entretien, délai important qui implique que de nombreux rendez-vous pris ne sont pas honorés par les candidats.

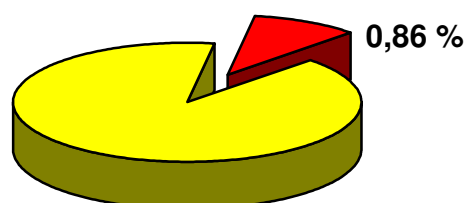
Direction de la Commande Publique

Cette direction est composée de 3 services : achat, marchés publics et reprographie. Les deux premiers services dépendent directement de la direction, le service reprographie dépend du service achat.

➤ Les moyens financiers

Charges de fonctionnement		%	Produits de fonctionnement		%
Charges de gestion	289	70	Redevances	4	1
Charges de personnel	126	30	Subventions	119	29
			Effort fiscal	292	70
Total des dépenses	415		Total des recettes	574	

Pourcentage des dépenses de fonctionnement de la Ville



➤ Les moyens humains

Catégories	A	B	C	Total
Nombre d'agents	2	1	5	8
E.T.P *	2	0.8	4.7	7.5

* Equivalent temps plein

Détail :

- 1 Directrice de la commande publique,
- 1 Responsable des marchés publics,
- 1 Responsable des achats (80%),
- 1 Responsable du service reprographie,
- 1 Agent technicien, service reprographie,
- 1 Assistant en contrat (CEC), service reprographie,
- 1 Assistante, service des marchés publics (70%),
- 1 Agent technique qualifié, service achat.

➤ Les équipements publics directement sous la responsabilité de la direction

- Photocopieurs (services municipaux et écoles),
- matériel de reprographie,
- mobilier et machines de bureau,

➤ Missions générales affectées à la direction

La direction de la commande publique regroupe à la fois une fonction économique et une fonction juridique de la commande publique.

- **Fonction économique :**

- ✓ **impulser une démarche qualitative de l'achat auprès des services gestionnaires** (définition du besoin et assistance technique pour la rédaction des marchés, normalisation des produits, développement de l'achat éthique et de l'achat respectueux de l'environnement, assistance pour la détermination de l'offre économiquement la plus avantageuse, assistance dans le contrôle de l'exécution de la prestation).
- ✓ **organiser et rationaliser la commande publique** (regrouper les achats selon les familles homogènes de la nomenclature, générer des économies d'échelle en centralisant les achats transversaux, répertoire et sélectionner l'ensemble des fournisseurs de la Ville, organiser et contrôler la mise en concurrence pour les achats > à 8 000 € HT à l'année...).

- **Fonction juridique :**

- ✓ déterminer en concertation avec les services la procédure de passation et contrôler le respect des seuils lors de l'élaboration du marché
- ✓ rédiger les pièces contractuelles des marchés.
- ✓ mettre en œuvre la réglementation sur les marchés publics lors de l'élaboration du marché, de sa passation et de son exécution.
- ✓ développer une veille juridique

➤ L'activité 2004

- **Les actions « traditionnelles »**

- ✓ **Service achat**

- Achats relevant de son budget : mobilier de bureau, produits d'entretien, consommables pour la reprographie, papier d'impression et enveloppes, photocopieurs.
- Achats transversaux : podium
- Validation des mises en concurrence passées selon la procédure des 3 devis
- Service reprographie : gestion du parc des photocopieurs et travaux de reprographie des services de la Ville

- ✓ **Service des marchés publics**

- Passation des marchés de fournitures, prestations de service et travaux de l'ensemble des services de la Ville

- **Les actions « innovantes »**

Le nouveau code des marchés publics du 9 janvier 2004 a nécessité la définition de nouvelles

règles de la commande publique d'autant plus que ce code laisse aux collectivités locales le soin d'élaborer ses règles internes de mise en concurrence pour les marchés inférieurs au seuil de 230 000 € HT.

Un guide des procédures internes a donc été élaboré en janvier 2004 et est entré en application en février 2004.

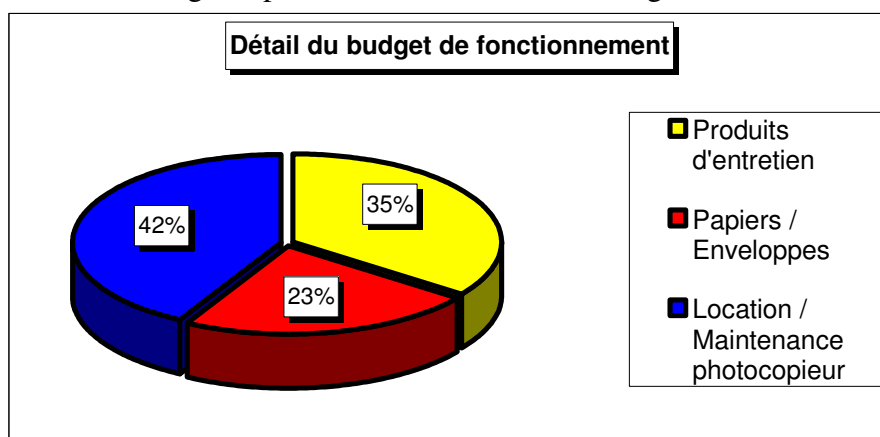
Le principal apport du nouveau code des marchés publics est la possibilité de négocier tous les achats inférieurs à 230 000 € HT ainsi que les marchés de travaux inférieurs à 5,9 millions d'euros pour lesquels il a été prévu de passer une procédure négociée.

Cette nouvelle possibilité a modifié considérablement la manière de fonctionner de la direction puisqu'une grande majorité de ces procédures est passée sous une forme adaptée ou négociée. Une phase de négociation a donc dû être intégrée dans la plupart de ces procédures.

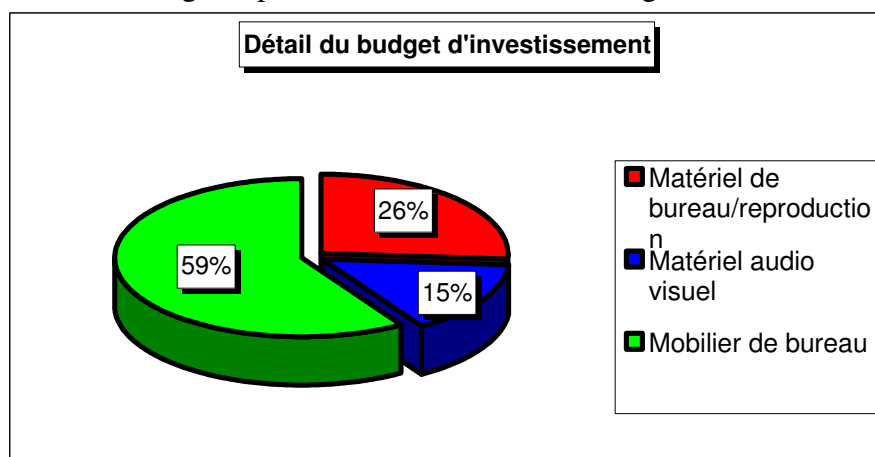
➤ Chiffres clés

• Le service Achats :

- ✓ **129** marchés compris entre 8 000 et 40 000 € HT
- ✓ **300 000** euros gérés par le service en terme de budget de fonctionnement



- ✓ **265 000** euros gérés par le service en terme de budget d'investissement



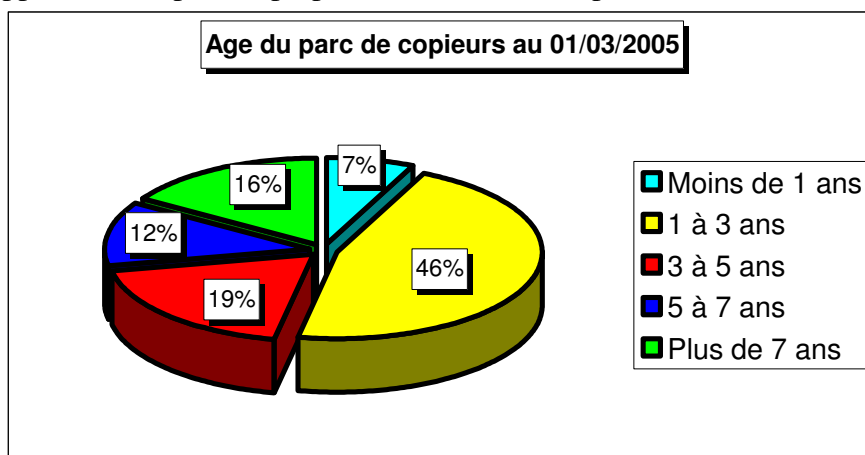
- ✓ **Economies réalisées** : sur l'année 2004, en fonctionnement et en investissement, le service des Achats a dégagé **135 849 €** d'économies :
 - **103 266 €** en investissement (concerne notamment les commandes de mobilier et de matériel de reprographie),

- **32 583 €** en fonctionnement (produits d'entretien, papier, vêtements de travail...).

- **Le service des marchés publics/ reprographie**

- ✓ Le parc de photocopieurs :
Il se compose de 68 unités :
 - **5** pour l'atelier de Reprographie, ayant réalisé **2 680 000 copies** à l'année,
 - **63** dans les services (dont **22** dans les écoles), ayant réalisés **2 467 390 copies** à l'année.

Les appareils sont pour la plupart récents : 72% du parc a moins de 5 ans



- ✓ Le papier :
 - **70 000 euros** par an – Ce poste est géré par le service en terme de budget.
 - **5 000 ramettes** de papier distribués aux services (A4, A3 et papier en tête) soit **2 400 000 feuilles**.

➤ **Observations complémentaires**

L'année 2004 a vu l'ancienne direction des achats et de la logistique se transformer en véritable direction de la commande publique. Un service achat a été mis en place avec le recrutement de son responsable. Le service des marchés publics existant a également été rattaché à cette direction.

L'année 2004 a également été une année transitoire pour l'application du nouveau code des marchés publics. Suite à l'évaluation des procédures mises en place en février 2004, il a été décidé de refondre ces procédures et de rédiger un guide des marchés à procédure adaptée (MAPA) ainsi qu'une nomenclature clamartoise pour les achats de fourniture et prestations de service.

La modification de ces règles va avoir pour conséquence la multiplication des procédures de mise en concurrence et donc l'augmentation considérable de la charge de travail de la direction en 2005.

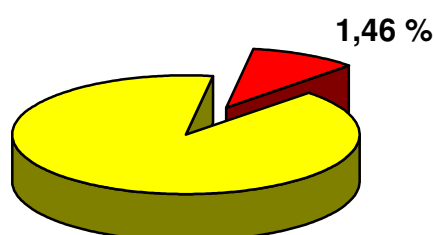
Pour faire face à cette situation, une nouvelle organisation de la direction a été proposée : si le service achat assure plutôt la fonction économique de la direction et le service des marchés, la fonction juridique, l'objectif de 2005 est de tendre vers la polyvalence des cadres de ces deux services complémentaires.

Direction des Systèmes d'Information et de Télécommunication

➤ Les moyens financiers

Charges de fonctionnement		%	Produits de fonctionnement		%
Charges de gestion	433	62	Redevances	0	0
Charges de personnel	270	38	Subventions	202	29
			Effort fiscal	501	71
Total des dépenses	703		Total des recettes	703	

Pourcentage des dépenses de fonctionnement de la Ville



➤ Les moyens humains

Catégories	A	B	C	Total
Nombre d'agents	3	3	1	7
E.T.P *	3	3	1	7

* Equivalent temps plein

Détail :

- 1 Directeur
- 1 Responsable Système
- 2 Responsables Applicatifs
- 2 Techniciens Micro
- 1 Secrétaire

➤ Missions générales affectées à la direction

La direction des systèmes d'information et des télécommunications est composée de 2 équipes :

- équipe micro réseau et téléphonie,
- équipe Applicative,

- **Equipe micro réseau et téléphonie (SAV)**

Elle est composée du responsable système réseau et téléphonie et de deux techniciens informatiques.

Son rôle principal est d'assurer la disponibilité des ressources informatique et téléphoniques :

- **Equipe applicative**

Elle est composée de deux chefs de projets applicatifs.

Son rôle est d'assurer une assistance auprès des utilisateurs dans le cadre de l'utilisation de logiciel métiers, liés à leur activité. Les deux responsables applicatifs sont les interlocuteurs privilégiés entre les utilisateurs et les éditeurs de solution logicielles

- **Le Directeur**

Il a un rôle d'encadrant, mais par delà cette mission, il est aussi chargé de coordonner le travail de ses deux équipes dans le cadre de nouveaux projets. Il a également en charge le suivi et l'élaboration du budget en fonction des projets de la Ville. Enfin, il a pour mission d'assurer la veille technologique de l'informatique de la ville.

➤ L'activité 2004

- **Equipe micro réseau et téléphonie (SAV)**

- ✓ poursuite du Plan de Renouvellement du Parc.

Un plan pluriannuel à été mis en place à partir de l'année 2002 de façon a renouveler le parc d'ordinateurs et d'imprimantes à hauteur de 25% tous les ans. Ceci dans le but de s'affranchir de quasiment toute la maintenance sur ces matériels (mis à part les serveurs).

- ✓ résolution des problèmes liés à l'utilisation des matériels informatiques et téléphoniques des utilisateurs,

- ✓ assistance aux utilisateurs sur les outils bureautiques usuels tels que Word, Excel, Outlook PowerPoint...

- ✓ veille à la sécurisation et la sauvegarde des données : mise à jour des serveurs, le suivi des anti-virus, la sauvegarde des machines,

- ✓ veille à la pérennisation des solutions techniques : veille technologique des réseaux et des serveurs, des parc PC et téléphonie.

- **Equipe applicative**

- ✓ assistance : dépannages, formation à l'utilisateur et amélioration des processus d'utilisation des logiciels,

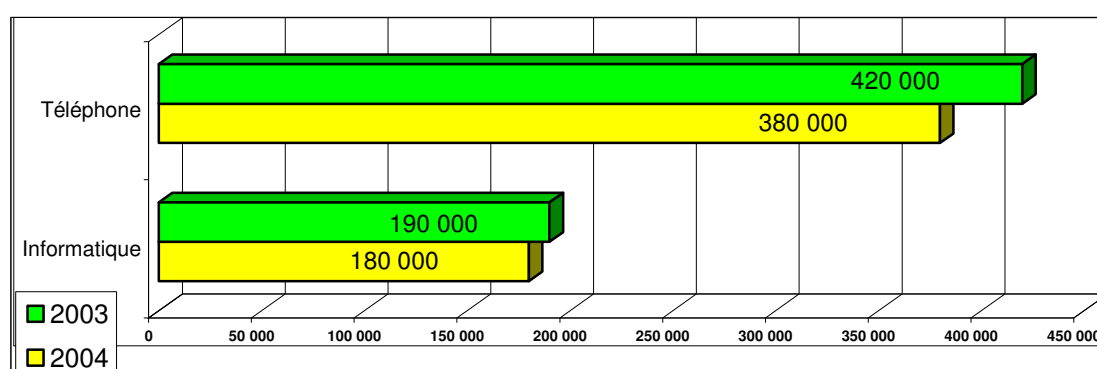
- ✓ respect des procédures légales d'acquisition de nouvelles solutions : rédaction de cahier des charges, passation de marché, recette des solutions mise en place.

➤ Les actions « innovantes » lancées en 2004

- Bibliothèques annexes : mise à niveau des infrastructures**
 Afin de préparer la migration vers le nouveau logiciel de gestion des ouvrages bibliothécaires (prévue en février 2005), les terminaux passifs obsolètes des 5 bibliothèques annexes ont été remplacés par 25 pc. Dès lors ces annexes disposent d'outils bureautiques classiques, d'un accès à Internet et à la messagerie électronique de la mairie par les biais de liaisons ADSL.
- Développement de l'intranet de la Ville**
 La société Ypok, a été retenue pour la réalisation des premiers modules de l'intranet de la ville. Il permettra de disposer d'un annuaire « trombinoscope », d'un outil de réservation des salles ainsi qu'un outil de gestion des délibérations.
 Cet Intranet se veut aussi communicant : à terme les services y auront un espace de communication et de diffusion d'informations. Bien que principalement développé en 2004, le déploiement se fera début 2005.
- Informatisation du service dentaire** (coût : 15 000 € TTC).
 Le logiciel Visiodent a été retenu afin de permettre le suivi médical des patients : fiche patients, gestion informatisées des interventions des praticiens, radiographie numérique...
- Informatisation des crèches et halte garderie**
 La solution retenue permet d'automatiser un certain nombre de traitements comme le passage en commission crèches, le suivi des présences des enfants, la facturation des services. C'est également un outil de gestion pour les assistantes maternelles.
 Chacune des directrices de crèches gère sa structure de façon délocalisée en accédant via le réseau à l'application hébergée en mairie.

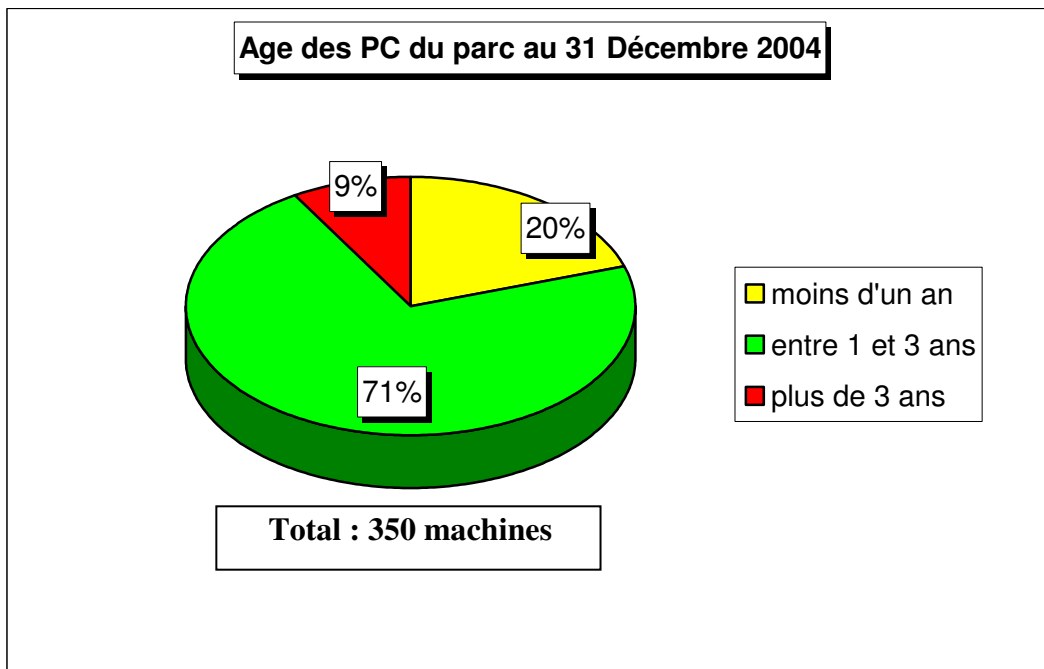
➤ Chiffres clés

- Comparaison 2003/2004 des charges de fonctionnement** (téléphone et informatique).

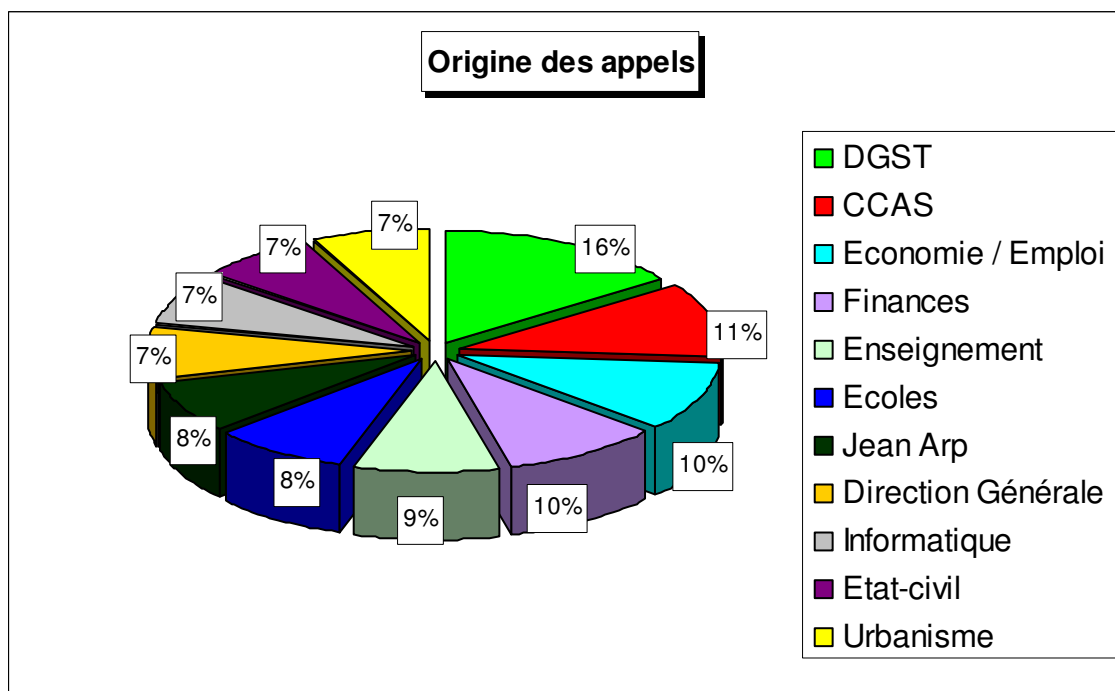


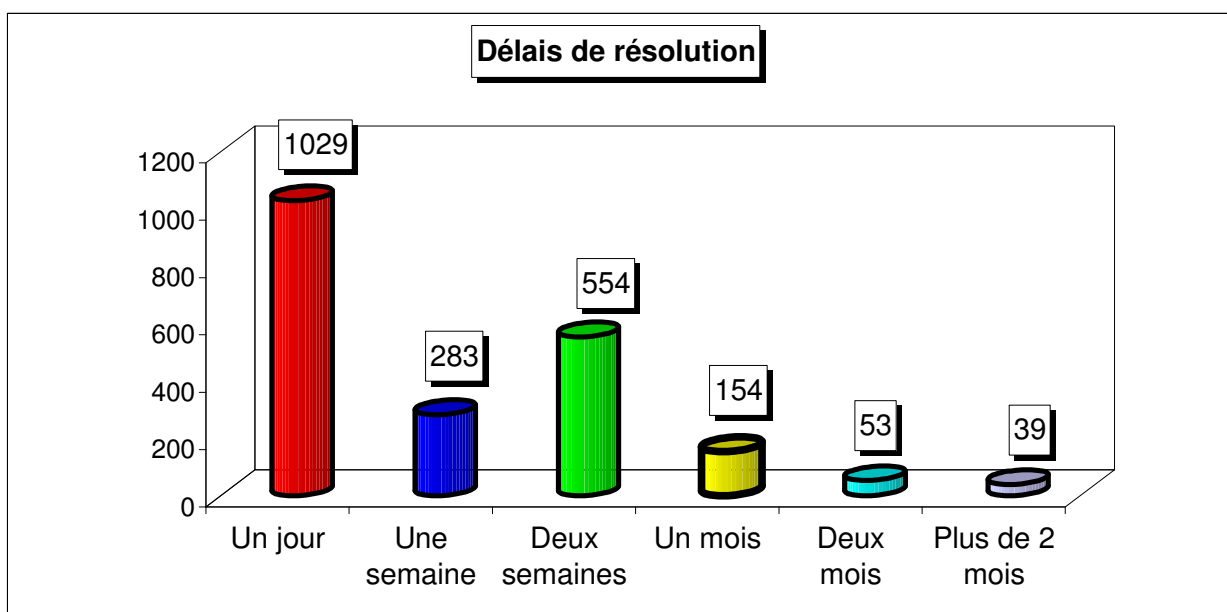
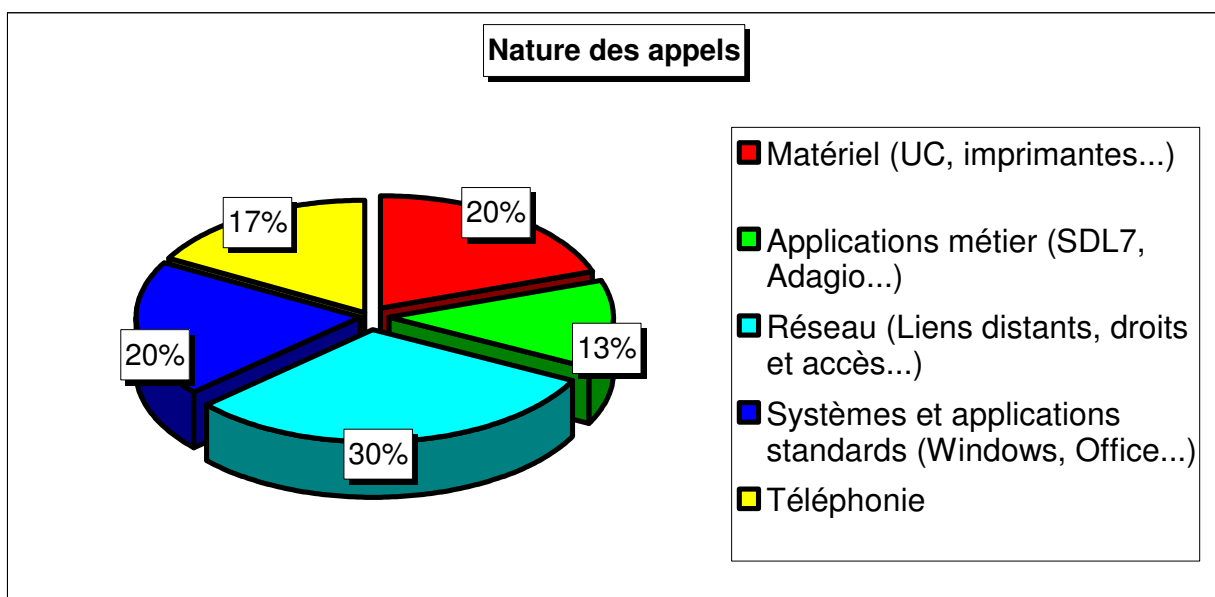
• Quelques chiffres

- ✓ 350 stations de travail,
- ✓ 25 serveurs,
- ✓ environ 400 postes téléphoniques,
- ✓ 130 imprimantes dans le parc.



• Statistiques du SAV :





➤ **Observations complémentaires**

En plus de procéder à la mise en place de nouvelles solutions comme ce fut le cas pour les crèches, le service dentaire, le cimetière du bois Tardieu, le service informatique a ouvert pendant cette année 2004 deux nouveaux chantiers très importants :

- **L’Intranet :**

Ce projet permettra aux services d’accéder à de nouveaux outils plus transversaux devant leur permettre de mieux travailler ensemble. L’Intranet sera également un espace de communication entre les agents.

Pour que cet outil réponde parfaitement aux besoins de la ville, le service informatique devra se consacrer pleinement à son développement en sollicitant également les autres services.

- **L’informatisation des médiathèques :**

Afin de préparer la venue des deux futures médiathèques, le service informatique, en partenariat avec le service de la Bibliothèque, a déjà retenu la nouvelle solution qui permettra de gérer l’ensemble des ouvrages proposés aux Clamartois. Avant de la mettre à disposition du personnel concerné, le service informatique a dû procéder au changement de l’ensemble des équipements informatiques des bibliothèques devenus obsolètes. A terme ce sont plus de 60 machines qui viendront accroître le parc PC de la ville.

Cette solution permettra également au clamartois de consulter, via un site WEB, le catalogue et l’ensemble des informations des médiathèques.

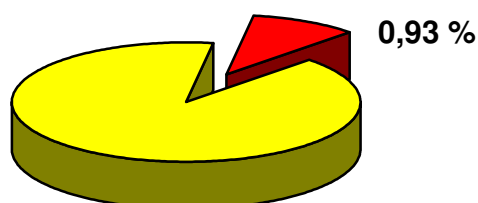
Ces projets démontrent, s’il en était besoin, l’importance pour la ville d’investir dans le domaine des nouvelles technologies de l’information afin de répondre aux besoins des services et des habitants.

Service de l'Urbanisme

➤ Les moyens financiers

Charges de fonctionnement		%	Produits de fonctionnement		%
Charges de gestion	84	19	Redevances	25	1
Charges de personnel	363	81	Subventions	140	30
			Effort fiscal	282	69
Total des dépenses	447		Total des recettes	447	

Pourcentage des dépenses de fonctionnement de la Ville



➤ Les moyens humains

Catégories	A	B	C	Total
Nombre d'agents	3	2	4	9
E.T.P *	3	2	3.8	8.8

* Equivalent temps plein

Détail :

- ✓ 1 Directeur – 1 Secrétaire
- ✓ 1 Adjointe au Directeur
- ✓ 1 Responsable du Droit des Sols
- ✓ 3 instructeurs (Droits des Sols)
- ✓ 2 personnes aux Affaires Foncières

➤ Missions générales affectées à la direction

Le service de l'Urbanisme prépare et exécute les politiques qui relèvent des compétences des communes et élabore les programmes des équipements publics prévus par le conseil municipal.

- Accueil et renseignement du public.
- Instruction des demandes d'autorisation de construire, des installations d'enseigne et de publicité.
- Police de l'urbanisme et contentieux.
- Gestion des documents d'urbanisme (Plan d'Occupation des Sols, Plan Local d'Urbanisme et Zone d'Aménagement Concerté).
- Suivi des opérations d'aménagement.

➤ L'activité 2004

- **Ilot Camus**
 - ✓ Dans la continuité de l'année précédente, le choix de l'opérateur pour la réalisation d'un ensemble immobilier complexe comprenant, un hôtel, une résidence service, un Etablissement d'Hébergement de Personnes Agées Dépendantes, des logements locatifs et en accession, et des commerces, a été confié à la société SODEARIF.
 - ✓ Le projet est abouti sur le plan architectural et la promesse de vente du terrain a été signée le 20 décembre 2004.

- **Elaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU)**
 - ✓ La phase de concertation avec la population et la consultation des personnes publiques ayant demandées à être associées à la constitution du PLU se sont achevées courant novembre 2004.
 - ✓ Le dossier du PLU composé du Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) du diagnostic, du rapport de présentation, du règlement, des documents graphiques (Plan de zonage, d'assainissement, servitudes....) et des annexes, a été finalisé à la fin de l'année.
 - ✓ Le dossier du PLU a été arrêté par le Conseil Municipale du 26 janvier 2005.

- **Règlement de publicité**
 - ✓ La révision du règlement de publicité permettant d'une part de régir l'installation des dispositifs d'enseignes et de publicité et d'autre part d'améliorer le paysage urbain a été approuvé par le Conseil Municipal du 15 décembre 2004.
 - ✓ L'arrêté du Maire en date du 29 décembre 2004 rend désormais la réglementation opposable.
 - ✓ Ce cadre réglementaire va permettre plus particulièrement la suppression en grand nombre des panneaux publicitaires installés sur la RD 906.

- **Convention Habitat/Activité**
 - ✓ La convention conclue avec les services de l'Etat ouvre à la ville la possibilité d'autoriser la construction de 45.000 m² d'immobilier de bureaux entre 2004 et 2008 en contrepartie de la construction sur la même période de 200 logements/an.
 - ✓ Par cet accord, la délivrance de l'agrément pour la création de bureaux ne relève plus du Préfet de Région, mais du Préfet du Département.
 - ✓ La convention est entrée en application le 22 octobre 2004.

- **Le Programme Local de l'Habitat (PLH)**
 - ✓ L'étude relative au PLH lancée en 2003 avait pour objectif de permettre une meilleure connaissance du parc de logements sur la commune et d'analyser le parcours résidentiel des habitants.
 - ✓ Cette étude devait éclairer les élus sur la typologie des besoins en logements et du rythme de construction pour satisfaire aux demandes. En outre, le document devait répondre de manière quantifiée aux attentes des populations spécifiques (foyer de travailleurs, personnes défavorisées...).
 - ✓ Le PLH dans ses conclusions propose des orientations dans un plan d'actions pour une politique du logement cohérente avec les engagements de la convention Habitat/Activité; mais dans la limite d'un seuil démographique de 50.000 habitants.
 - ✓ Il s'agit là d'une taille limitant l'urbanisation et par voie de conséquence préservant la qualité du paysage urbain et naturel.

- **La gestion du patrimoine**
 - ✓ Un des objectifs du service concourrait la valorisation du patrimoine immobilier de la Ville n'entrant pas dans la programmation des équipements publics.
 - ✓ Au cours de l'année écoulée, le service a acquis 4 immeubles au titre des équipements publics de superstructures et d'infrastructures, et des espaces verts et 2 propriétés qui ont été rétrocédées à l'OPAC pour la construction de logements sociaux.
 - ✓ Le coût total des acquisitions immobilières s'est élevé à 2.486.000 €.
 - ✓ Durant la même année, le service a mis en vente une partie du patrimoine communal composé de logements pavillons et les rétrocessions à l'OPAC pour un montant de 4.643.555 €.
 - ✓ Le solde positif des transactions a été de 2.157.555€.
 - ✓ Ce bilan s'analyse hors rattachements budgétaires.

- **La Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbanistique et Paysager (ZPPAUP)**
 - ✓ Il s'agit d'une procédure lancée, il y a plusieurs années visant à identifier les immeubles et espaces verts ayant un caractère patrimonial dont la protection s'avère nécessaire à la qualité de vie et à l'image de la Ville. Cette étude est menée par un architecte-urbaniste en accord avec la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) et l'ABF (Architecte des Bâtiments de France).
 - ✓ Au regard de la procédure, un document final constitué d'un plan de zonage et d'un règlement sera soumis à l'approbation du Conseil Municipal avant sa mise à l'enquête publique.

- **Tramway Châtillon – Viroflay**
 - ✓ Le Service de l'Urbanisme a participé aux nombreuses réunions relatives à l'avancement du projet de tramway afin d'évaluer les incidences sur les mutations des emprises foncières et la compatibilité avec les opérations d'aménagements initiées par la Ville.

- **Contentieux**
 - ✓ L'année 2004 a aussi engendré son lot de contestation des autorisations d'urbanisme. Six procédures sont en attente de notification des dates d'audience. Il s'agit de quatre procédures en annulation des permis de construire et de deux recours à l'encontre d'un arrêté interruptif de travaux. Le dernier contentieux concerne la procédure de Déclaration d'Utilité Publique relative à l'Ilot Bièvres.

➤ Les actions « innovantes » lancées en 2004

Dans le secteur foncier plusieurs actions d'importance tant du point de vue de la complexité juridique que procédurale ont été conduites avec succès par le service.

- **Rédaction d'acte en la forme administrative**
 - ✓ Le Service a rédigé le premier acte en la forme administrative, il s'agit d'un acte d'acquisition ayant la même portée qu'un acte notarié. Le Maire agit en qualité d'officier ministériel garant de la légalité de la procédure, et un maire adjoint signe l'acte au nom de la commune. Cette première expérience devrait à terme permettre de faire l'économie des frais de notaire pour les actes ne requérant pas un niveau d'expertise trop conséquent.

- **Valorisation du patrimoine immobilier**
 - ✓ La ville détenait plusieurs biens n'ayant pas d'intérêt opérationnel, qu'elle a souhaité vendre. La mise en adjudication de ce patrimoine immobilier de la commune a été menée pour la première fois et a permis une procédure plus objective au regard des attributaires, et une meilleure valorisation financière.

- **Dossiers complexes**
 - ✓ Deux cessions complexes ont été conclues dans l'année, l'une a trait à la cession de l'assiette foncière de l'Ilot Camus avec la société SODEARIF, l'autre porte aussi sur la cession des terrains du 57 rue du Trosy à la société GDP VENDOME.
 - ✓ La rédaction des actes a nécessité de la part du service et des notaires l'étude de nombreuses clauses de garanties et de conditions suspensives très spécifiques.
 - ✓ Par ailleurs, il a été nécessaire d'inscrire des servitudes sur les emprises foncières, et d'en analyser les conséquences.

- **Recensement du patrimoine**
 - ✓ Jusqu'à l'an dernier, les services ne disposaient pas d'une connaissance exhaustive du patrimoine immobilier de la commune.
 - ✓ Un document a été élaboré dans l'année répondant à cette exigence, il répertorie tous les immeubles de la ville quelque soit l'usage.
 - ✓ On retrouve à la fois les propriétés publiques (équipements publics, squares, et...) et les propriétés privés (terrains, maisons, appartements...)

- **Observatoire foncier**
 - ✓ Le service a engagé une réflexion sur la mise en place d'un observatoire foncier permettant de disposer d'une analyse sectorielle du prix de l'immobilier.
 - ✓ Cette étude doit être complétée pour un outil cartographique, cependant il est possible de fournir des indicateurs par quartier du prix du foncier d'année en année.

- **Programme de rénovation urbaine**
 - ✓ La loi du 1^{er} août 2003, d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine a mis en place un cadre financier d'aides aux collectivités et aux bailleurs pour des opérations de renouvellement urbain.
 - ✓ Cette aide s'applique principalement aux opérations situées en Zone Urbaine Sensible (ZUS) avec cependant une exception pour le quartier non classé en ZUS, mais ayant des caractéristiques socio-économiques et urbaines identiques.
 - ✓ La municipalité a monté un dossier pour l'éligibilité au titre de l'exception afin d'aider les programmes de réhabilitation de l'OPAC, de résidentialisation des 691 logements des 3 F et la constructions des équipements municipaux dans le quartier du Plateau.
 - ✓ Le dossier est en cours d'examen au Ministère de la Ville.

➤ **Chiffres clés**

	2002	2003	2004
Permis de construire	110	136	154
Permis de démolir	45	61	60
Déclaration de travaux	218	212	213
Certificat d'urbanisme	24	NC	18
Numérotation de voirie	15	26	18
Demande de renseignements d'urbanisme	826	882	866
Déclaration d'Intention d'Aliéner	371	374	376
Exercice du Droit de préemption	4	6	3
Délégation du Droit de préemption	NC	5	2

Ont participé à l'élaboration de ce rapport annuel :

- **Le comité de pilotage :**
 - ✓ Marina BEAUSSE, Directrice des Finances
 - ✓ Sylvain BIGOT, Responsable des Achats et du Contrôle de Gestion
 - ✓ Patricia LEROY, Assistante chargée du rapport d'activités
 - ✓ Ewan PERRON, Contrôleur de Gestion

- **L'ensemble des services municipaux**